

**Rapport de la Commission chargé d'examiner le préavis municipal N° 29/2017 - Demande de crédit de Fr. 286'000.- pour financer les travaux de réaménagement de la cour principale du collège des Marronniers afin de la rendre propice à la pratique des sports de glisse urbains (urban skate), ainsi qu'à l'amélioration du terrain de basketball actuel, et réponse à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « A La Tour de Peilz, skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur projet. »**

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La commission composée des personnes suivantes :

Mesdames, Messieurs

Ludovic Gonin (UDC)  
Sophie Blank-Barbezat (PLR)  
Brigitte Fahrni Chiusano (PLR)  
Christiane Rithener (PS)  
Fabrice Laluc (PS)  
Geneviève Pasche (Les Verts)  
Margareta Brüssow (PDC+I)  
Claude-Aimé Chevalley (PLR) Commission des finances

La Commission s'est réunie le 18 décembre 2017, à 19h30 à la Maison de Commune en présence de Monsieur Alain Grangier et Monsieur Olivier Martin délégués municipaux, Monsieur Yvan Audemars Chef de service, Monsieur Fabio Jimenez de l'association La Méclette. Les membres de la Commission remercient les prénommés pour leur présence et leur disponibilité, et pour les réponses précises qu'ils ont apportées aux questions des commissaires.

### **Préambule :**

#### Historique

Nous avons repris ce dossier il y a un an environ et avons étudié les 2 projets de skate park de Vevey et Montreux.

A Vevey : L'emplacement du skate park devait se trouver à l'embouchure gauche de la Veveyse mais se trouvait trop proche de la station d'épuration qui doit avoir un gabarit d'espace libre suffisamment important pour la sécurité de ses canalisations. Projet abandonné.

A Montreux : La ville souhaite bâtir une nouvelle maison de commune sur l'emplacement actuel du MED et de l'empire Skate building tout en conservant ces derniers. L'Empire Skate building lancé en 1995 par l'ASSIR. Celui-ci a été agrandi au fil des années pour créer un grand skate park protégé des intempéries. L'association a obtenu l'aide financière (1,55 fr/habitant) de 9 communes sur 10 pour réaliser les améliorations et agrandissements du bâtiment.

A La Tour de Peilz, l'emplacement du collège des Marronniers est avancé pour créer un skate park. En début 2017, nous avons donc rencontré l'association La Méclette nouvellement constituée pour discuter

de ce projet. Les membres de cette association étaient très emballés par cette idée. D'une part car ce lieu leur permettrait de s'entraîner librement et en sécurité tout en utilisant un cadre aménagé agréable et d'autre part de faire partager et connaître leur activité auprès des passants. La Méclette a donc présenté un projet très bien réalisé avec des dessins remarquables de Monsieur Jimenez ici présent.

### Structure de l'Urban skate

Monsieur Yvan Audemars présente les plans du skate park. Il y aura des éléments préfabriqués en béton avec des poids permettant d'être déplacés facilement en fonction des manifestations.

En ce qui concerne les bacs à fleurs. On garde la volumétrie existante. Ce sont des pavés à différentes hauteurs. On va donc coffrer l'extérieur pour en réaliser une surface plane en granit et rectangulaire permettant aux skateurs d'évoluer facilement. Aux extrémités seront placés des treillis de 50 cm environ pour permettre aux skateurs de s'arrêter facilement. Bien entendu, nous garderons des espaces de verdure pour agrémenter ce lieu et sécuriserons les endroits en béton.

Un Elargissement de l'escalier est prévu avec une rampe au centre qui permettra aux skateurs de glisser dessus. Ce seront des marches avec différents modules de chaque côté pour permettre à tous débutants et avancés d'évoluer facilement.

### Qu'est-ce que l'Urban skate ?

Monsieur Fabio Jimenez pratique ce sport depuis une vingtaine d'années. Il a été président de l'ASSIR à Montreux pendant 3/4 ans. Il est membre fondateur de l'association basée à Vevey la Méclette créée après la fermeture du magasin Boarder King à Vevey. Le but était de se fournir en matériel et en skate. Les membres ont donc fabriqué leurs propres skates. Maintenant, ils cherchent un lieu d'entraînement et l'aménagement de la cour du collège des Marronniers serait idéale. Le rapport sur le réaménagement de cette cour les a séduits. Cet emplacement est idéal pour l'association et pour tous les habitants, basketteurs et skateurs qui pourront y venir flâner, se reposer, lire sur les bancs et regarder évoluer les sportifs avancés et débutants. Cela permettra de donner une nouvelle jeunesse à cet endroit. Il faut savoir que le skate a beaucoup évolué et utilise volontiers le mobilier urbain. Il devient artistique. Il n'a pas un espace limité comme le tennis, le foot, ... et se fonde dans l'environnement. La photographie et la vidéo avec la go-pro est souvent utilisée pour le plaisir des yeux et l'amélioration de la technique du skate. Le lieu doit donc être agréable, vert et utile pour évoluer et progresser dans ce sport. C'est pourquoi l'aménagement de l'escalier est important. Le fait d'utiliser une surface plane en granit est primordiale car c'est solide et lisse. Il faut savoir que le skate est un sport qui fera partie des jeux Olympiques de 2020 à Tokyo. Il faut donc que les gens le pratiquent. Par exemple Cran Montana construit un complexe sportif sur le modèle de Lax dans lequel il y aura des rampes de lancement avec des bacs en mousse de 5 m pour la réception.

### Le Basket Ball

L'emplacement d'un terrain de basket s'intègre naturellement dans ce projet. Le terrain de basket existant est passablement utilisé et un renouvellement s'impose. Etant tenu de fournir des surfaces sportives extérieures aux écoles on peut bénéficier d'une subvention d'environ 15 % du service d'éducation physique et des sports de l'Etat de Vaud en aménageant ce terrain avec un revêtement souple (ce qui est considéré comme surface sportive). Il faut donc gratter toute la surface, faire un drainage, une fondation complète de 40x60cm et mettre dessus un revêtement enrobé puis un revêtement sportif final aux dimensions officielles en conformité avec les normes de basket et des socles pour les paniers. Ce terrain se situera sur le grand terrain, sans doute de couleur rouge pour bien marquer la démarcation avec les autres terrains qui resteront des terrains de jeux.

La Commission des finances n'a pas de commentaire.

### **Questions à la Municipalité sur le préavis n°29/2017 :**

#### 1ère question

Un commissaire remercie pour ce projet. Mais le trouve un peu juste. Il a pris contact avec l'association la Méclette avant la séance. La mode peut évoluer et les grands skates peuvent devenir plus courts. Elle se pose la question de la cohabitation avec le monde qu'il y aura et les skateurs. Question Bruit. Y aurait-il des heures imposées, Charte des heures ? Règles de respect ? Y aura-t-il des radios d'allumées ?

Réponse de la municipalité : Au niveau de la musique. Oui, sur le terrain de basket, beaucoup de personnes jouent avec de la musique que ce soit les enfants au petit terrain de basket qui jouent l'après-midi. Au niveau du bruit. Evoluer sur un terrain en granit en skate fait moins de bruit que sur du béton. Cela glisse et il y a moins d'impacts.

Au niveau de la cohabitation. Le skate se pratique déjà dans la rue et les skateurs ont l'habitude de faire attention. Notre regard est partout et nous anticipons énormément. Cette histoire de chartre sur les plages horaires est intéressante et nous allons étudier ce point avec l'établissement scolaire.

#### Prochaine question

Un commissaire comprend que l'urban skate est une sorte de hors-piste du skate park. Les skateurs utilisent la nature pour pratiquer leur sport en toute liberté et maintenant des infrastructures sont construites pour que ce sport se déroule dans les meilleures conditions. Le hors-piste sur la neige, on prend des risques. Est-ce que le goudron sur lequel vous atterrissez est propice à votre sport ? Vous allez instruire des enfants mais, cela n'engendrera-t-il pas trop d'accidents ? N'est-ce pas plus risqué qu'un skate park organisé et sécurisé ?

Réponse de la municipalité : L'Urban skate est un sport de rue et tout le mobilier urbain est utilisé. Par exemple Barcelone est une ville où les skateurs professionnels du monde entier viennent s'entraîner car l'architecture de cette ville est propice au skate board. Les skate parks actuels sont construits pour canaliser le skateur. Mais à la base, le skate se pratique dans la rue. L'urban skate revient donc aux origines de ce sport. Le skate park, l'été est très peu utilisé et les skateurs préfèrent évoluer dehors. Aux Marronniers, on aurait une zone canalisée qui permettra aux jeunes de venir et de discuter avec nous afin d'évoluer et connaître les règles à respecter pour ce sport.

#### Prochaine question

Un commissaire demande concernant les travaux électriques. Il y a-t-il des modifications à prévoir ?

Réponse de la municipalité : Effectivement on a des luminaires à vérifier et déplacer et en mettre de nouveaux si besoin.

#### Prochaine question

Un commissaire demande combien de membres compte l'association la Méclette

Réponse de la municipalité : 12

#### Prochaine question

Un commissaire remarque que ce projet est intéressant. Suite à différentes visites de Skate Park, il a pu constater qu'il y a tous les styles et toutes les tendances... Ils sont souvent remplis avec une mixité sociale et d'âge assez diverses. Cependant, tous les jeunes ne sont pas tous intéressés par ce sport et il

se demande si la municipalité a eu une autre proposition que ce skate park. Et se demande comment la population de la ville de La Tour de Peilz va réagir face à cette nouvelle activité et ses nouveaux utilisateurs. Niveau sécurité, il faut savoir qu'il n'y a pas d'éclairage entre le temple et la COOP puis le temple et la poste. Avez-vous prévu des éclairages à ce niveau là ? En sachant qu'en hivers, dès 5 heures, il fait déjà nuit et des jeunes voudront pratiquer le skate à ce moment-là.

Réponse de la municipalité : Ce n'est pas L'Empire skate building à Montreux ! Il y a les skateurs qui pratiquent la rampe et ceux qui font du skate. Au niveau de l'esthétisme, L'urban skate sera toujours privilégié. Il y a eu une évolution dans les années septante, la rue était privilégiée comme terrain de jeux ensuite sont venus les skate parks et maintenant, on revient à la pratique extérieure de l'urban skate. Les trottoirs, les skates et rollers peuvent tout à fait utiliser ce skate park même s'il reste carré et sans courbe.

Au niveau de l'éclairage, il n'est pas prévu d'éclairages supplémentaires à ce niveau-là, sauf au niveau des bacs à fleurs. Au niveau sécurité, il est possible d'ajouter des bacs à fleurs au niveau des marches pour retenir d'éventuels skates qui peuvent partir. Ils seraient transportables pour être déplacés facilement selon les besoins. Des panneaux d'indication « attention zone praticable par le skate » pourraient être placés à divers endroits.

Remarque d'un commissaire.

Avec les beaux jours, et cette nouvelle activité, cet endroit va attirer de plus en plus de monde ce qui est bien mais, le soir, il faudra faire attention.

#### Prochaine question

Un commissaire demande si les basketteurs et les clubs de basket s'entraînent actuellement sur le terrain existant ?

Réponse de la municipalité : Non, ce sont surtout des jeunes indépendants qui viennent s'entraîner. Les parents avec leurs enfants. Ce sera de toute façon utilisé par les écoles. C'est extraordinaire de pouvoir trouver une utilisation supplémentaire à la cour de récréation.

#### Prochaine question

Un commissaire félicite ce projet. Il a compris que ce terrain permet aux familles et à toute une population de venir jouer, s'entraîner et faire vivre ce lieu. Concernant la cohabitation, comment va-t-on faire lorsqu'il y aura un tournoi de basket d'un côté et une compétition de skate de l'autre ? Il faudra bien gérer car les skateurs ont tendance à monopoliser tout le terrain.

Réponse de la municipalité : Généralement, les joueurs de basket qui viennent s'entraîner ou tout simplement jouer, sont des amis. Donc si les skateurs passent autour d'eux, ils font d'une part attention et passent surtout sur la partie supérieure du terrain de basket. Ils ont l'habitude et l'ambiance est bonne entre joueurs et skateurs. Il n'y a jamais eu de problème.

#### Prochaine question

Un commissaire demande Qui a choisi le matériel. Quel avantage de choisir du béton, du bois ou autre chose ?

Réponse de la municipalité : Le granit a été choisi pour la surface. Il y aura du Makit et des bancs en béton. Le bois n'est pas utilisé à cause des échardes qu'il peut y avoir et il s'use facilement.

### Prochaine remarque

Un commissaire affirme que la Tour de Peilz ne disposait pas à présent d'un tel projet et il se réjouit de le voir se réaliser. Ce sera un endroit où les jeunes et les enfants pourront bouger et ils pourront profiter des gradins.

### Prochaine question

Un commissaire remarque que pour le terrain de basket, il ne faut pas trop empiéter sur le talus sinon, les skateurs ne peuvent pas rouler sur cette partie et donc il faut laisser un couloir d'accès

Pas de remarque de la commission des finances.

Le président tient à féliciter la municipalité pour son préavis et d'avoir su garder les intérêts et souhaits de tout un chacun spécialement pour le terrain de basket. Cette place va être dynamisée. Il remercie d'avoir respecté le budget et remercie Monsieur Fabio Jimenez pour son excellent exposé.

Les représentants de la Municipalité quittent la salle, afin de permettre à la Commission ad hoc de délibérer.

### **Délibérations de la Commission**

Chacun des commissaires s'exprime sur son point de vue. En raison des questions posées, aux réponses transmises par la Municipalité, respectivement à la lecture de l'excellent Préavis n°29/2017 la délibération de la commission a été abrégée.

- Allons de l'avant pour la réalisation de ce projet.
- S'il y a un skate park à Montreux, pourquoi avoir des doublons dans les villes voisines ?
- Le lieu choisit est parfait puisque c'est un lieu de passage et donc il y a une certaine surveillance non négligeable. Si l'on observe une photo aérienne, il est intéressant de remarquer que cet endroit actuel est déjà un lieu de vie avec les jets d'eau, et le skate park animera cet endroit différemment avec des tranches d'âge variées. C'est une jolie alternative de faire vivre cette place,
- Le skate park de Montreux est fermé donc n'a pas la même utilité.
- Ce serait intéressant d'y faire quelques petites animations.
- Retissant sur le fait que le skate intéresse une faible partie de la population
- Après avoir fait des recherches sur différents skate parks. Il se trouve qu'il n'y a pas de courbe dans ce projet ni de nivellement dans le sol avec des trous et obstacles pour sauter. Nous n'avons sans doute pas le budget pour intégrer ce mobilier urbain propice à ce sport. L'endroit est trop étroit pour avoir de telles installations. Les spécialistes vont à Montreux s'ils veulent un entraînement plus complexe. Ce projet est plus simple car le budget est plus serré. Il servira surtout à faire plaisir aux familles et attirer plus de monde.
- Question sécurité, faire attention à l'éclairage et les mauvaises fréquentations le soir qui peuvent être attirer par ce lieu. Placer des caméras ?
- Intéressant de mettre des pots de fleurs au bout de la piste. Surtout pour rassurer les passants et les personnes âgées.
- Les table de ping-pong restent.

### **Position et vote de la Commission :**

C'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission accepte le préavis.

La séance est levée à 20 : 42

## Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, la commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 29/2017,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### décide :

1. d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 154'000.- pour la réalisation d'un Urban skate dans la cour du collège des Marronniers, à prélever par le débit du compte N° 9141.052.00 «Travaux – Réal. Urban Skate Marronniers» ;
3. d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 132'000.- pour la modification et l'assainissement du grand terrain de basketball, à prélever par le débit du compte N° 9141.053.00 «Travaux – Modif. et ass. terrain basket» ;
4. d'accepter la réserve pour hausses légales éventuelles jusqu'au terme des travaux ;
5. d'autoriser le cas échéant la Municipalité à financer cet investissement dans le cadre du plafond d'emprunt de Fr. 85'000'000.- accordé par votre Conseil lors de sa séance du 22 mars 2017, plafond utilisé à ce jour pour Fr. 20'000'000.- ;
6. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par le compte N° 9282.001.00 "Dépenses et investissements futurs" doté à ce jour de Fr. 19'899'578.95 ;
7. de prendre acte que le présent préavis répond à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « A la Tour-de-Peilz, skatepark pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait ».

La Tour-de-Peilz, le 12 janvier 2018

Au nom de la commission,

Ludovic Gonin  
Président-rapporteur

## PRÉAVIS MUNICIPAL N° 29/2017

le 6 décembre 2017

Demande de crédit de Fr. 286'000.- pour financer les travaux de réaménagement de la cour principale du collège des Marronniers afin de la rendre propice à la pratique des sports de glisse urbains (urban skate), ainsi qu'à l'amélioration du terrain de basketball actuel, et réponse à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « A La Tour-de-Peilz, skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait. ».

1003-ADM-1711-PAD-rc-preavis\_29-Refection\_cour\_Marronniers-Urban\_skate.docx

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

### 1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de Fr. 286'000.- pour financer les travaux de réaménagement de la cour principale du collège des Marronniers afin de la rendre propice à la pratique des sports de glisse urbains, ainsi qu'à l'amélioration du terrain de basketball actuel. Il s'agit également de répondre à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) prise en considération le 7 décembre 2011.

### 2. Préambule

Le réaménagement de la cour principale des Marronniers comporte deux volets. Le premier est de rendre le site propice au sport de glisse (urban skate) en dehors des horaires scolaires et le second d'améliorer la qualité et la sécurité du terrain principal de basketball.

#### 2.1 Urban skate

Le projet « Urban skate » doit rendre propice la pratique des sports de glisse urbains en répondant aux besoins des pratiquants sans pour autant dénaturer le lieu et dans le respect des écoliers et des citoyens. La réflexion menée ne se focalise pas uniquement sur les aspects liés à la pratique des différents sports de glisse mais bien à embellir le lieu et à rendre la cour plus fonctionnelle pour l'ensemble de la collectivité. La prise en considération de la cour dans son ensemble ainsi que la bonne cohabitation entre les différents utilisateurs de cet espace sont au cœur de la réflexion.

Dans cette vision, la transformation de certains éléments et l'implantation de nouveaux mobiliers urbains apporteront une seconde jeunesse au collège des Marronniers, tout en répondant aux attentes des futurs utilisateurs. Ces aménagements urbains seront pour la plupart modulables et déplaçables.



Ils répondront ainsi également aux besoins de futures manifestations et autres fêtes permettant une valorisation accrue de cet espace.

## 2.2. Basketball

Le projet de réaménagement du terrain de basketball vise à rendre la pratique du sport sur place plus agréable, esthétique et sûre, tout en s'intégrant dans un milieu urbain.

Le choix du revêtement de sol est un élément très important. Il doit être suffisamment souple pour préserver les articulations des joueurs et prévenir les blessures en cas de chute. Néanmoins, il doit garder une certaine fermeté et élasticité pour permettre le rebond des balles. La teinte de la surface délimitera les espaces de jeux entre les différents utilisateurs de la cour.

## 3. Situation

La cour du collège des Marronniers se situe au cœur de la commune La-Tour-de-Peilz, à côté de la place des Anciens-Fossés. Elle est actuellement composée d'un grand et d'un petit terrains de basketball (revêtement goudron) et de 3 arbres centraux. Des petits modules de skateboard sont installés latéralement pendant les vacances estivales.



## 4. Historique

En 2011, Mme Christiane Rithener (PS) a déposé une motion pour la création d'un skatepark, renvoyée à la Municipalité par décision du Conseil communal le 7 décembre de la même année. Dès lors, plusieurs études, en collaboration avec une quinzaine de jeunes de la région, ont été menées afin de définir des sites propices à sa réalisation. Après plusieurs variantes, le jardin Roussy s'est profilé comme l'emplacement le plus adapté. Un projet, nommé « skate plaza », a été élaboré et a débouché sur une mise à l'enquête du 19 mars au 17 avril 2014. La Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire (CAMAC) a statué de manière positive, les treize services cantonaux concernés ayant donné leur accord. L'enquête a suscité 40 oppositions, dont une sous forme de pétition signée par 2'098 personnes, 7 interventions et 1281 lettres de soutien. La Municipalité a décidé de ne pas lever les oppositions et a chargé son administration d'étudier d'autres emplacements.



Dans le premier semestre 2017, l'association La Méclette est revenue avec une nouvelle proposition. Ce collectif, officiellement constitué en association à but non lucratif, entend promouvoir la promotion de la culture et de la pratique du skateboard sur la Riviera, notamment à La Tour-de-Peilz. La Méclette a élaboré un projet d'« urban skate ». Après l'abandon du « skate plaza » et, au vu de l'évolution des pratiques en la matière, elle propose de modifier le mobilier urbain pour permettre la pratique du skate et, par ailleurs, une utilisation par d'autres usagers. Suite à une première prise de contact le 22 mai 2017, elle dépose un rapport préliminaire dans lequel elle propose : « *une modification architecturale de la cour du collège des Marronniers qui complèterait les aménagements déjà réalisés sur la place des Anciens-Fossés, apportant ainsi une continuité esthétique du lieu et sa parfaite intégration dans le quartier* ». Elle conclut en souhaitant que « *la modification de cet espace profite essentiellement à la communauté et accessoirement, (nous) permette de pratiquer notre sport dans le respect commun (Urban Skate)* ».

L'équipe de la Méclette, qui a participé aux manifestations de la Journée de la mobilité et de La Tour Bouge, souhaite également s'engager dans un rôle d'accompagnement de la promotion et du bon usage de l'équipement mis en place auprès des jeunes et moins jeunes skateurs.

D'autre part, le directeur des Ecoles a présenté le projet au Conseil de direction qui l'a bien accueilli et n'a émis aucune objection.

## 5. Le projet

Le projet a été établi en partenariat avec l'association La Méclette via un rapport préliminaire et finalisé par le Bureau d'étude Sacha Mei, à Montreux.

L'adjudication des travaux se fera selon la Loi sur les marchés publics (LMP-VD) du 24 juin 1996 et de son règlement d'application du 7 juillet 2004. Au vu du montant des travaux, la procédure d'adjudication adoptée sera de type gré à gré.

### 5.1 Urban skate

Le réaménagement se divise en trois points :

#### 5.1.1 Mise en place de bancs en bétons préfabriqués autour des trois arbres de l'espace central

Les arbres se trouvant actuellement au centre de la cour sont munis de protections sommaires en bois. Ces dernières sont assemblées de manière à ce que personne ne puisse s'y asseoir ou accouder. Il est intéressant de constater qu'ils se situent à proximité des deux terrains de basketball et qu'ils pourraient être aménagés de telle sorte que les passants puissent s'y attarder un moment à l'ombre des feuillages. Que ce soit pour se reposer ou pour assister à une partie sur un des terrains, ces emplacements pourraient être entourés de bancs en béton. D'une géométrie spécifique et disposés de manière symétrique, ces éléments seraient un atout pour la communauté.

Une estrade en béton, donnant face au bâtiment, servirait de banc au même titre que les éléments décrits précédemment mais serait également utilisée pour des événements organisés dans la cour.

Ces aménagements urbains seraient profitables autant à la pratique du skate qu'au spectateur de basketball, qu'aux écoliers ou autres. Ils seraient dimensionnés de manière à ne pas être trop lourds afin de pouvoir être déplacés à l'aide d'engins de levage (petit camion grue) lors de manifestations.

#### 5.1.2 Modification des deux bacs à fleurs intégrés à la façade du collège

Le bâtiment, ainsi que son escalier principal, étant protégés, ils ne peuvent être modifiés. Au droit de la façade, deux structures en escalier d'une dizaine de mètres constituées de pavés devraient être restructurées. En effet, elles ne sont que très peu utilisées étant donné leur manque de confort.



Pour pallier à cet inconvénient, deux éléments de longueur identique et horizontaux ont été imaginés afin d'inviter les passants à s'asseoir et de créer une plateforme utile et pratique à l'usage du skate. Leur composition serait en béton pour le socle et en granit pour la couvertine.

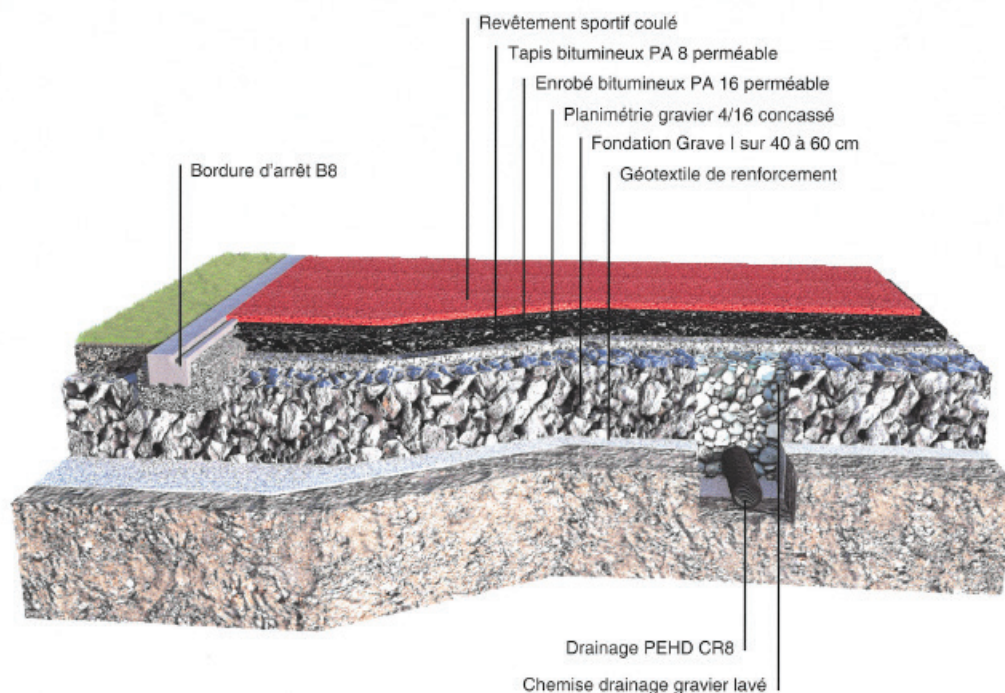
### 5.1.3 Modification des escaliers d'accès à l'est du bâtiment

Les quelques marches d'escalier isolées situées à l'est du bâtiment sont très peu utilisées par les passants. Seules deux ou trois personnes, attachées à l'administration du bâtiment ou à la Commune, empruntent ce chemin qui amène à l'arrière du collège. Deux modules en béton seraient construits de part et d'autre de l'escalier. Une main courante, installée au centre de la volée d'escaliers, compléterait cet espace.

## 5.2 Basketball

La cour du collège des Marronniers est revêtue d'un enrobé bitumineux. Le grand terrain de basketball est délimité par un marquage au sol de couleur blanche. Le projet consiste à modifier le revêtement de la surface de jeux de la manière suivante :

- le terrain sera dégrappé sur l'intégralité de sa surface. Un drainage sera créé. Des fondations en béton seront coulées ponctuellement afin de pouvoir fixer solidement les paniers de basket ;
- un coffre en grave I non gélive sera créé/complété sur toute la surface de jeux avec un réglage fin à +/- 1 cm. Un revêtement bitumineux perméable réalisé en 2 couches constituera la couche intermédiaire, elle-même surmontée d'un revêtement type sportif. Ce dernier sera coulé en deux couches avec un vernis de renforcement. Les lignes de marquage ainsi que les paniers seront installés en toute fin de travaux.



Ce terrain, disponible dans le périmètre du quartier des collèges profitera non seulement aux élèves durant les récréations, mais également à la population en dehors des horaires scolaires.

Cette installation sera en outre prise en considération comme surface sportive pour l'ensemble des Ecoles et pourra bénéficier d'une subvention d'environ 15 % du Service de l'éducation physique et des sports de l'Etat de Vaud.

## 6. Les coûts

Le montant total des coûts de réalisation se répartit de la manière suivante :

### 6.1 Urban skate

|                               |     |           |               |
|-------------------------------|-----|-----------|---------------|
| a) Eude préliminaire          | Fr. | 7'000.-   |               |
| b) Travaux de génie civil     | Fr. | 125'000.- |               |
| c) Travaux électriques        | Fr. | 6'000.-   |               |
| d) Aménagement paysagé        | Fr. | 2'000.-   |               |
| e) Divers et imprévus (~ 10%) | Fr. | 14'000.-  | Fr. 154'000.- |

### 6.2. Basketball

|                               |     |           |               |
|-------------------------------|-----|-----------|---------------|
| a) Travaux globaux            | Fr. | 122'000.- |               |
| b) Divers et imprévus (~ 10%) | Fr. | 10'000.-  | Fr. 132'000.- |

### 6.3. Total général

**Fr. 286'000.-**

## 7. Planning

Le planning prévisionnel, sous réserve d'acceptation du crédit, est le suivant :

|                                     |                    |
|-------------------------------------|--------------------|
| - Dépôt du préavis au conseil       | 6 décembre 2017    |
| - Approbation par le conseil        | 7 février 2018     |
| - Adjudication formelle des travaux | février 2018       |
| - Réalisation des travaux           | printemps/été 2018 |

## 8. Conséquences financières

### 8.1. Urban skate

Au plan des investissements, un montant de Fr. 200'000.-- est prévu pour 2018. Le projet, tel que proposé, représente un investissement de Fr. 154'000.-, soit une diminution de Fr. 46'000.-. Les honoraires d'études et de réalisation sont inclus dans ce montant.

### 8.2. Basketball

Ce projet n'est pas compris dans le plan des investissements actuel. Il représente un investissement de Fr. 132'000.-, basé sur un devis fourni par un équipementier sportif reconnu. Une subvention possible de Fr. 15'000.- environ pourra permettre de réduire les coûts. Les honoraires d'études et de réalisation sont inclus dans ce montant.

## 9. Personnel communal

Ce projet n'aura pas de conséquence sur le personnel communal, hormis les éventuels déplacements du mobilier urbain lors de manifestations.



## 10. Développement durable

### 10.1. Social

Le projet répond à une demande des jeunes qui souhaitent pratiquer leur sport. Le mobilier urbain permettra la pratique du skate et servira également de sièges pour les spectateurs des matches de basket ou les passants. Les écoliers et la population auront la possibilité de s'y asseoir afin de partager des moments de convivialité.

De plus, cette cour complétera l'attractivité et le dynamisme de la place des Anciens-Fossés.

### 10.2. Economique

Une intervention conjointe et coordonnée pour l'aménagement de la cour des Marronniers permet de réduire les coûts d'intervention. Le terrain de basketball sera pris en considération dans le nombre d'installations sportives du périmètre à mettre à disposition des Ecoles et profitera aux trois établissements du centre-ville.

### 10.3. Environnement

Le projet n'a pas d'impact direct sur l'environnement. Il complète l'aménagement de la place des Anciens-Fossés.

## 11. Conclusions

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

- vu le préavis municipal N° 29/2017 ,
- ouï le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### décide :

1. d'autoriser la Municipalité à exécuter les travaux tels que décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 154'000.- pour la réalisation d'un Urban skate dans la cour du collège des Marronniers, à prélever par le débit du compte N° 9141.052.00 «Travaux – Réal. Urban Skate Marronniers» ;
3. d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 132'000.- pour la modification et l'assainissement du grand terrain de basketball, à prélever par le débit du compte N° 9141.053.00 «Travaux – Modif. et ass. terrain basket» ;
4. d'accepter la réserve pour hausses légales éventuelles jusqu'au terme des travaux ;
5. d'autoriser le cas échéant la Municipalité à financer cet investissement dans le cadre du plafond d'emprunt de Fr. 85'000'000.- accordé par votre Conseil lors de sa séance du 22 mars 2017, plafond utilisé à ce jour pour Fr. 20'000'000.- ;



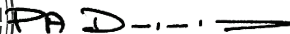


6. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement par le compte N° 9282.001.00 "Dépenses et investissements futurs" doté à ce jour de Fr. 19'899'578.95 ;
7. de prendre acte que le présent préavis répond à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « A la Tour-de-Peilz, skatepark pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Alain Grangier

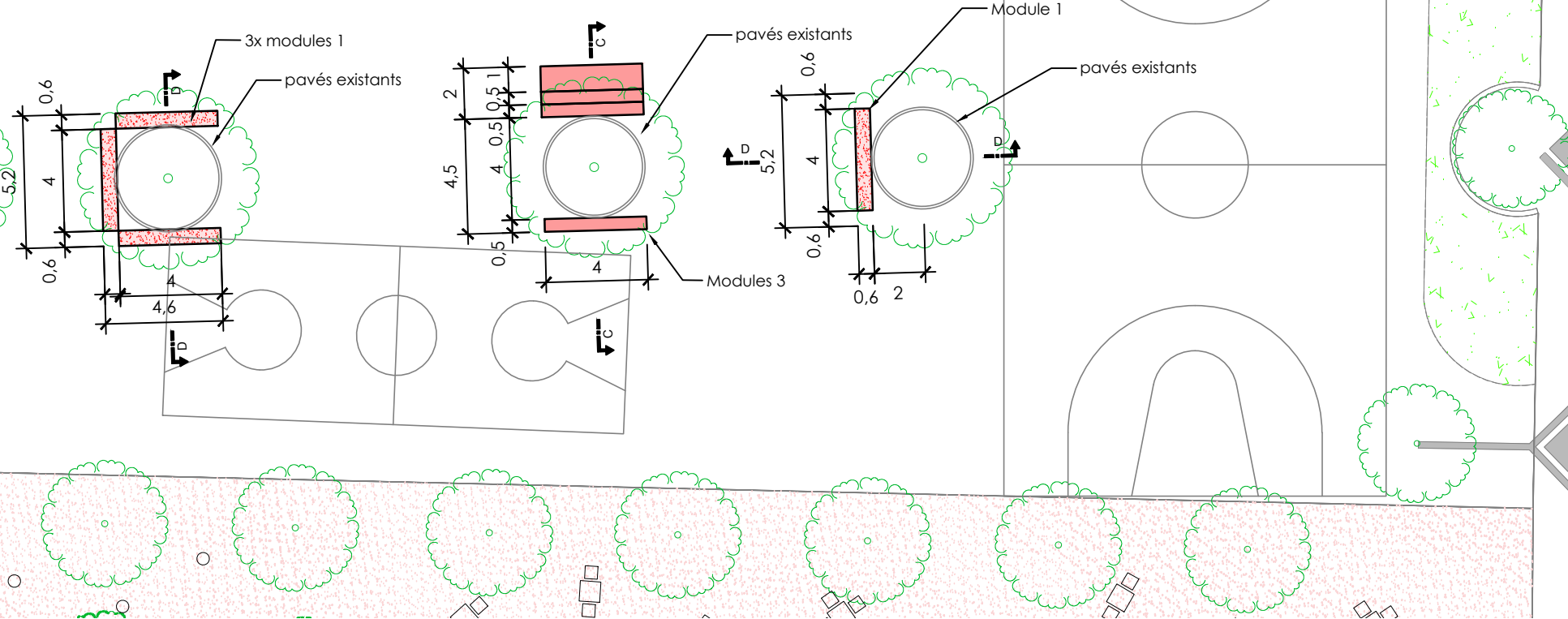
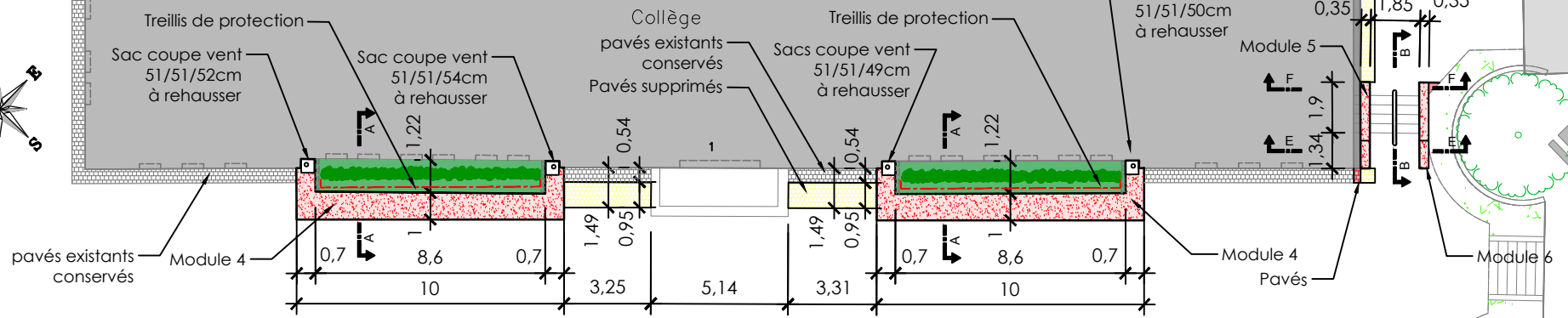
Pierre-A. Dupertuis

Annexes : - plan de situation  
- coupes et détails

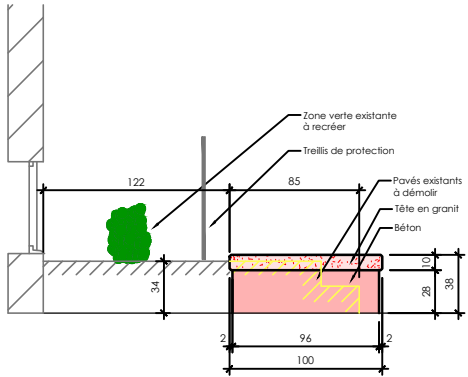
Délégués municipaux : MM. Alain Grangier et Olivier Martin

Adopté par la Municipalité : le 20 novembre 2017

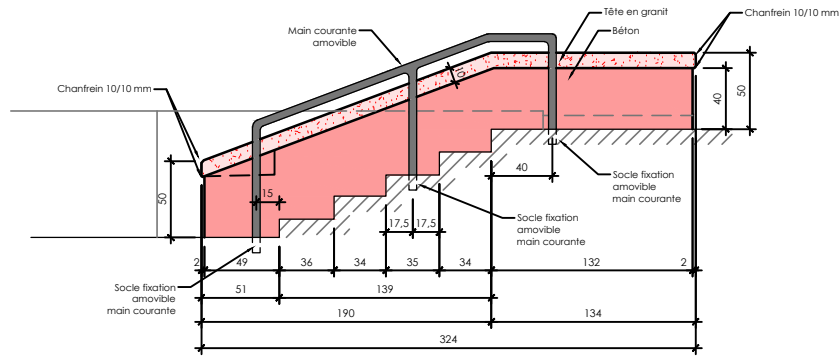




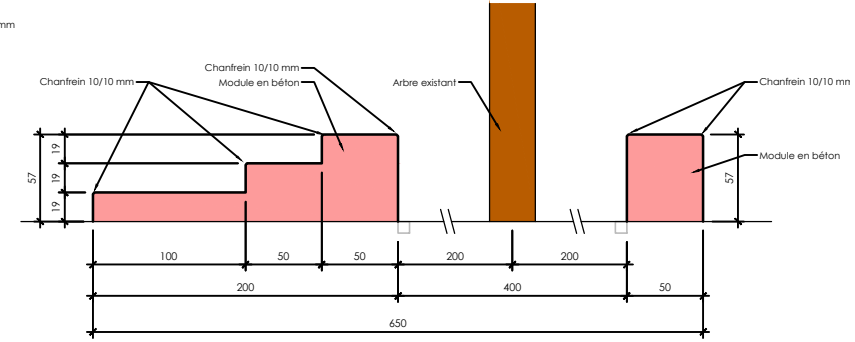
Coupe A-A



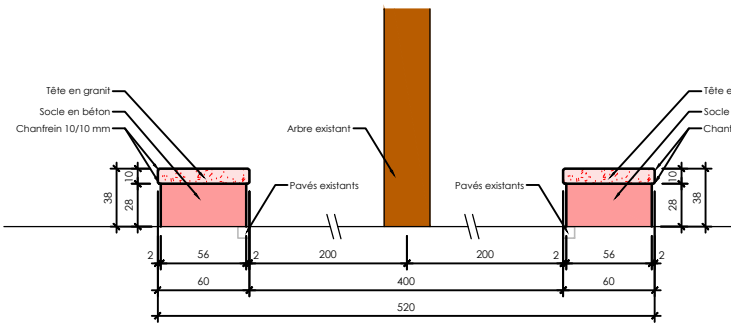
Coupe B-B



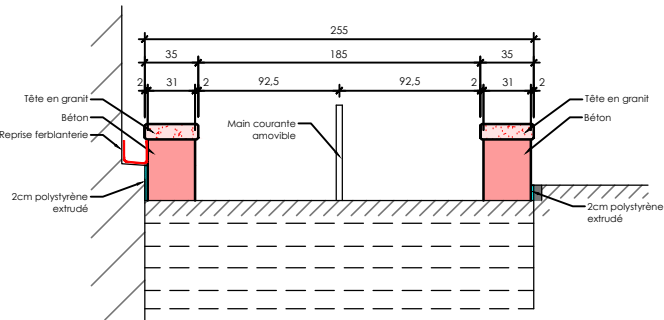
Coupe C-C



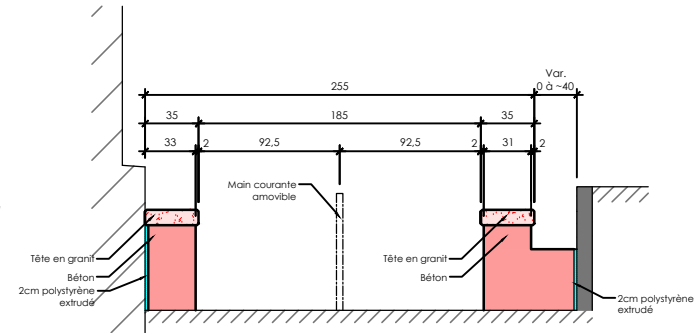
Coupe D-D



Coupe E-E



Coupe F-F



Photos  
Détail ferblanterie existant

